

**FONDS COVID BORDEAUX MÉTROPOLE**  
**Commerçants, Artisans et Entreprises**  
impactés par la crise sanitaire **COVID-19**

Bordeaux, le 6 mai 2020

## Fonds d'urgence Bordeaux Métropole : Ouverture du site le 11 mai

**Bordeaux Métropole en partenariat avec la CCI Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Gironde et la Chambre d'Agriculture de la Gironde a mis en place un Fonds de soutien exceptionnel pour apporter une aide aux entreprises, commerçants et artisans impactés par les conséquences du confinement. Dépôt des dossiers à compter du 11 mai sur [www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr](http://www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr)**

Selon l'enquête bimensuelle réalisée par la CCI Bordeaux Gironde, 74% des entreprises interrogées déclarent des tensions sur la trésorerie et pour 60% d'entre elles qui sont encore en activité, la baisse du CA est supérieure à 50%. Côté aides gouvernementales, 46% ont actionné le dispositif de report ou décalage de cotisations, 45% ont fait appel au Fonds de solidarité et 44% ont eu recours au chômage partiel. Des chiffres qui montrent leur inquiétude dans l'avenir de leur activité.

### **Remettre à flot la trésorerie pour une reprise d'activité**

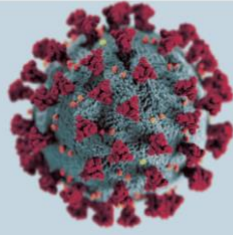
Face à cette situation sans précédent, Bordeaux Métropole, la CCI Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat – Gironde et la Chambre d'Agriculture de la Gironde ont pris des mesures pour accompagner celles et ceux qui ont été pénalisés par cette crise sanitaire rapidement devenue crise économique. « *La première urgence a été de les aider dans le parcours du combattant des démarches administratives et à les informer des dispositifs mis à leur disposition* » insiste Patrick BOBET, président de Bordeaux Métropole.

### **Une aide bienvenue en complément.**

« *Maintenant il s'agit de leur permettre de retrouver une stabilité financière pour une reprise d'activité dans les meilleures conditions* » explique Nicolas FLORIAN, vice-président en charge de l'attractivité économique et maire de Bordeaux. Ce fonds de 15,7M€ va permettre à tous commerces, entreprises industrielles, artisanales, de services, ou agricoles de bénéficier d'une aide forfaitaire de 1 500 € lorsqu'ils comptent de 1 à 5 salariés. Bordeaux Métropole mobilisera un « bonus emploi » complémentaire de 1 000 € pour chaque entreprise employant 2 salariés équivalent temps plein hors dirigeants. Pour certains secteurs très porteurs d'emplois et particulièrement impactés par la crise, le soutien pourra être étendu aux entreprises de 1 à 9 salariés. Il suffira de justifier de son implantation principale sur l'une des 28 communes de Bordeaux Métropole et de déclarer sur l'honneur une perte de CA minimale de 40 % en raison de la crise du Covid 19.

### **Une gestion quotidienne de dossiers sur la plateforme**

Sur un plan pratique, les demandes seront déposées sur une plateforme spécialement créée ([www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr](http://www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr)). L'instruction et la gestion des dossiers ont été confiées aux chambres consulaires. En effet, CCI et CMA ont été désignées dès le début comme porte d'entrée pour les entreprises. Un retour quotidien des dossiers acceptés sera fait à Bordeaux Métropole.



## FONDS COVID BORDEAUX MÉTROPOLE Commerçants, Artisans et Entreprises impactés par la crise sanitaire COVID-19

En attendant l'ouverture de la plateforme prévue le 11 mai prochain, un questionnaire en ligne permettait aux entrepreneurs de se renseigner sur les critères d'attribution, d'identifier le rattachement consulaire de leur entreprise (CCI, CMA ou Chambre d'Agriculture) et de poser leurs questions en laissant leurs coordonnées.

Date limite de dépôt le 30 juin 2020.

### CONTACTS PRESSE

---

#### Bordeaux Métropole

Sophie TRACOU [s.tracou@bordeaux-metropole.fr](mailto:s.tracou@bordeaux-metropole.fr)

☎ 05 56 93 68 69 - 06 07 83 75 17

Benoît JAVOT [b.javot@bordeaux-metropole.fr](mailto:b.javot@bordeaux-metropole.fr)

☎ 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

#### CCI Bordeaux Gironde

Philippe GARCIA / Florence RICO-FAYAD [pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr](mailto:pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr)

☎ 06 20 63 53 83 / 05 56 79 52 48

#### Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Gironde

Ludovic GROULT [ludovic.groult@cm-bordeaux.fr](mailto:ludovic.groult@cm-bordeaux.fr)

☎ 06 81 31 67 73

#### Chambre d'Agriculture de la Gironde

Elisabeth UMINSKI [elisabeth.uminski@na.chambagri.fr](mailto:elisabeth.uminski@na.chambagri.fr);